

La laïcité aujourd'hui

La laïcité n'est pas la condamnation de toute religion. Elle n'est pas non plus synonyme d'athéisme. C'est un principe selon lequel la religion, quelle qu'elle soit, ne doit pas interférer dans l'expression et l'action de la vie de l'Etat.

La loi de 1905 est devenue le socle durable de l'exercice de tous les cultes en France. Elle a permis d'avoir une situation apaisée par rapport à l'église catholique et à l'ensemble des autres religions.



Grâce à ce texte, les religions notamment protestante et juive ont pris pleinement leur place dans l'environnement républicain. L'apparition et l'expansion de la religion musulmane ne doit pas bouleverser cette situation.

A un moment où la société française a besoin d'unité, elle ne doit pas prendre le risque d'une fragmentation communautaire. Notre histoire a suffisamment véhiculé de tourbillons et d'orages. Ceux-ci nous ont conduit aux constructions juridiques et éthiques actuelles qui apparaissent, depuis un siècle, comme